

L'an deux mille dix-neuf, le mardi onze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de CHAMBOURG-SUR-INDRE, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de M. Laurent COURAUD, Maire.

Date de la convocation : le jeudi 6 juin 2019

Étaient présents : Mrs. COURAUD Laurent, BIHOUR Arnaud, VAILLANT Frédéric, BIZARD Sebastien, COURAUD Damien, Mmes SIARD Chantal, BARRANGER Nathalie, CHOLIERE Christine, DERRE-GOY Véronique, DERRE Véronique, FRAUEL Françoise, GENDRE Dominique.

Absents excusés : M. ANTIGNY Frédéric (pouvoir à Mme DERRE Véronique),
M. VUIDIBIO Maricheil (pouvoir à M. BIHOUR Arnaud),
M. FOUASSIER Guillaume.

Secrétaire de séance : M. COURAUD Damien

1- **Lecture et approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 06/05/2019 :**
RAS

2- **Rapport des commissions :**

2a **Commission « Finances »**

- **City-stade :**

Monsieur le Maire indique que le projet a été retenu par la C.C.L.S.T. au titre du C.R.S.T. (Contrat Régional Solidarité Territorial).

Montant total du projet : 47 104,75 € H.T.

Une délibération est prise, à l'unanimité, pour autoriser Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès de la Région avec le plan de financement suivant :

- **Région 20% soit 9421,00 €,**
- **DETR 40% soit 18 842,00 €,**
- **Autofinancement de 18 881,75€,**
- **A renouveler la demande de DETR pour 18 842,00 €.**

Monsieur le Maire indique qu'à sa plus grande surprise le projet des ponts romains ne figurent pas dans le programme d'actions 2019-2025 de la C.C.L.S.T. Cela conforte le choix de la municipalité de reporter le projet à 2020.

- **Avenant 1 à la convention relative à la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire :**

Une délibération est prise, à l'unanimité, pour autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant.

- Révision du loyer des logements du groupe scolaire à compter du 1^{er} juillet 2019 :

Conformément au bail et à l'indice de révision des loyers, les loyers doivent être modifiés :

- 295,40 € au lieu de 290,50€ pour le F2,
- 444,10€ au lieu de 436,70€ pour le F3.

Pas de révision du loyer de l'épicerie, un bail commercial ayant été signé devant notaire.

Une délibération est prise, à l'unanimité, pour valider la révision de ces loyers.

2b Commission « Bâtiments – voirie »

- Sécurisation et accessibilité de l'église :

○ Le Conseil Général indique qu'un avis favorable a été transmis à la commission permanente pour changer l'affectation du Fond Socle FDSR prévu sur les Ponts Romains vers l'opération « Eglise ».

○ Estimation des coûts : 7 064,84 € HT pour le clocher et 14 200,00 € HT de mise en accessibilité, soit 21 264,84 € HT hors Maitrise d'œuvre.

Une délibération est prise, à l'unanimité, pour autoriser M. le Maire à déposer la demande de subvention de 10 268,00 € au titre du Fond Socle FDSR.

○ Maitrise d'œuvre : le cabinet FMH a présenté une proposition à 3 000,00 € HT.

Une délibération est prise, à l'unanimité, pour autoriser M. le Maire à signer le devis.

- Calendrier des prochains travaux :

- City-stade : début des travaux le 12 juin 2019,
- Berges de l'Indre : début des travaux en septembre prochain,
- Eglise : début des travaux envisagé pour octobre 2019.

- Ponts Romains :

- Une réunion d'information aux riverains se déroulera le mercredi 26 juin à 18h30 en salle de conseil.
- Administrativement le projet est prêt, désormais la municipalité doit se mettre en recherche active de financements.
- Monsieur le Maire indique que depuis le déboisement, les agents techniques entretiennent le site, et plus particulièrement les rives de l'Indre, afin de le rendre d'ores et déjà accessible.

2c Commission « Urbanisme »

- Comptage des véhicules en centre bourg durant une semaine :

- Le compteur situé devant la boulangerie a relevé une vitesse moyenne de passage 36 km/h. Sur 12 000 passages, seulement 14 ont été relevés à plus de 50 km/h. Le point

noir concerne les poids lourds, interdits dans cette zone, qui ont tout de même circulés (358 passages).

- Le compteur situé dans la rue Abbé Hardion a mis en valeur qu'un véhicule sur deux roulait au-delà de la vitesse autorisée à 50km/h dans cette zone.
- Ces comptages vont servir d'éléments de réponse aux habitants et d'éléments de travail pour les commissions municipales.

- R.D. 943 :

Messieurs COURAUD Laurent et VAILLANT Frédéric ont assisté ce jour à une réunion d'information.

Le projet présenté, concernant la commune, indiquait :

- Au nord : la création d'un giratoire au carrefour du Fresne et un giratoire au carrefour de la route de Dolus, avec une 2x2 voies entre ces deux aménagements.
- Au sud ; la sécurisation des carrefours de Marray, du Puit et de l'Etang.

- S.C.O.T. :

Messieurs COURAUD Laurent, VAILLANT Frédéric et BIZARD Sébastien ont participé à diverses réunions de présentation. Ce SCOT sera soumis au vote du conseil communautaire en février 2020. Suite à l'adoption de ce SCOT, M. VAILLANT Frédéric indique qu'une mise à jour du PLU de la commune sera nécessaire.

2d Commission « Vie Associative – culture, communication »

- Concours des maisons fleuries :

La commune enregistre la participation de 13 habitants pour 2019, dont seulement 6 sont venus retirer les plants offerts par la commune. Le jury, composé de membre du conseil municipal et de la SHOT passera courant juillet.

- Friteuse :

Le conseil municipal confirme que la mise à disposition est réservée uniquement aux associations de la commune.

- Dates des prochaines manifestations :

- Assemblée Générale du RCVI le 14 juin ;
- Fête de la Musique du Comité des Fêtes le 21 juin ;
- kermesse de l'APE La récré le 29 juin.

- Chambourg au Bord de l'Eau :

Suite à la demande du Comité des Fêtes, les membres du conseil municipal souhaitant être bénévoles pour la fête Chambourg au Bord de l'Eau indiquent leurs disponibilités sur le document prévu à cet effet. Ce document sera transmis à M. Meunier, Président, par mail le 12 juin.

- Site internet :

Monsieur COURAUD Damien indique qu'après une courte formation, Monsieur PIGOIS Raphaël est désormais autonome pour gérer le site internet de la commune.

2e Commission « Scolaire »

- Le dernier conseil d'école s'est déroulé ce jour (11 juin) avec la participation de 5 élus municipaux. L'effectif prévisionnel pour la rentrée prochaine est de 103 élèves, avec pour contrainte des effectifs de plus de 30 élèves dans certaines classes.
- Pour la prochaine rentrée, il est prévu l'achat de 8 tables et 20 chaises pour un coût d'environ 2200 € TTC en remplacement de matériel existant obsolète.
- Monsieur BIHOUR Arnaud indique qu'il n'est prévu aucun mouvement pour la rentrée 2019-2020 dans l'équipe enseignante en place.

2f Commission « Affaires Sociales »

- Passeports Loisirs jeunes :
Les communes doivent désormais faire le relai entre la C.A.F. et les associations.

Une délibération est prise, à l'unanimité, pour autoriser M. le Maire à signer la convention avec la CAF.

3- Questions diverses

- Poteaux S.N.C.F. :
Monsieur BIZARD Sébastien indique que lors des travaux de restauration de la voie SNCF Loches-Tours, la SNCF a entreposé des poteaux sur des terrains communaux à La Quellerie. Ces poteaux contenaient des morceaux de verre. Morceaux de verre qui ont cassé lors de l'enlèvement des poteaux et qui demeurent désormais sur le dit-terrain.
- Chats errants :
Suite à de nombreuses plaintes de riverains du centre bourg, la commune s'est dotée d'un piège à chat. Deux chats ont d'ores et déjà été capturés puis remis à l'association Gamelle 37 puis adoptés par des particuliers.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clos le Conseil à 22h40.

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au Lundi 15 juillet à 20h00